

Cahiers de géographie du Québec

Revue internationale de géographie humaine

Volume 50, numéro 139, avril 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/012931ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/012931ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(2006). Cahiers de géographie du Québec : revue internationale de géographie humaine. *Cahiers de géographie du Québec*, 50(139), 9–13.
<https://doi.org/10.7202/012931ar>

Cahiers de géographie du Québec

Revue internationale de géographie humaine

Les *Cahiers de géographie du Québec*, qui prennent à partir du présent numéro le sous-titre de *Revue internationale de géographie humaine*, sont publiés depuis 1956 par le Département de géographie de l'Université Laval. Trois numéros, dont un thématique, paraissent au cours de l'année (avril, septembre et décembre). Depuis 2003, éditée sur le portail Érudit, une version électronique complète de la revue est disponible sur Internet.

Mission

Les *Cahiers de géographie du Québec* sont la principale revue francophone de géographie humaine au Canada. Leur vocation est d'être une revue internationale. Distribués en version imprimée dans 37 pays et en version électronique à travers le monde, les *Cahiers de géographie du Québec* constituent un lieu privilégié de diffusion des divers courants de la pensée géographique d'expression française. Sans eux, les géographes du Québec et du Canada seraient privés d'un outil de communication qui leur est indispensable. De même en est-il pour les nombreux chercheurs de l'étranger – principalement de la francophonie internationale – qui choisissent les *Cahiers de géographie du Québec* pour y publier leurs travaux¹.

Afin de réaliser au mieux leur mission, les *Cahiers de géographie du Québec* sont animés du constant souci :

- d'éditer des articles scientifiques de haute qualité reflétant l'ensemble des orientations actuelles de la recherche en géographie humaine ;
- de favoriser la publication d'articles scientifiques portant sur le Québec, le Canada et la francophonie, sans toutefois se restreindre à ce champ ;
- de stimuler la recherche scientifique en géographie humaine en encourageant l'expression d'idées nouvelles ;
- de faire le pont entre les traditions géographiques américaine et européenne ;
- de favoriser l'interdisciplinarité en accueillant des auteurs en provenance non seulement de la géographie, mais aussi d'autres disciplines (anthropologie, sociologie, histoire, etc.) et du monde professionnel (urbanisme, aménagement, développement régional, etc.) ;
- d'animer le débat au sein de la discipline géographique en publiant non seulement des articles scientifiques, des notes de recherche et des comptes rendus critiques, mais aussi en éditant des essais à caractère épistémologique ou méthodologique, des rapports rédigés par nos correspondants sur les progrès de la discipline réalisés dans leur pays ou ailleurs, des commentaires approfondis d'ouvrages récents, des rapports sur des événements qui ponctuent la vie de la communauté géographique, des commentaires de productions cartographiques récentes, etc.



Contenu

Plus de 90 % du contenu publié par les *Cahiers de géographie du Québec* est en français. Cela témoigne incontestablement de la vivacité de la géographie d'expression française et de l'intérêt que celle-ci suscite. Or une telle vivacité et un tel intérêt ne sont pas incompatibles avec la possibilité de faire place, à l'occasion, à des textes en anglais dans les *Cahiers de géographie du Québec*. Cela contribue en effet à une plus grande diffusion des idées scientifiques, puisque des chercheurs anglophones peuvent ainsi s'adresser à un public majoritairement francophone, tout en permettant à des chercheurs francophones de publier en anglais, s'ils jugent que le thème de leur recherche le justifie.

Pour s'assurer d'être un forum efficace d'échange d'idées et d'informations sur le développement de la recherche de pointe en géographie, la revue est divisée en rubriques couvrant différents champs d'intérêts et d'activités. Les plus importantes rubriques sont celles qui réunissent les articles et les notes. Ces deux rubriques rassemblent 80 % du contenu de la revue. Les textes qui y sont publiés ont tous été évalués par des spécialistes réputés. À côté des articles et des notes, les comptes rendus d'ouvrages scientifiques occupent une rubrique régulière. La revue en publie une dizaine par numéro. Ces comptes rendus, d'environ 800 mots chacun, sont rédigés par des experts qui, à la demande de la rédaction, sont invités à se prononcer sur un ouvrage récemment paru. La décision de publier un compte rendu, basée sur des critères scientifiques et éthiques, relève du rédacteur et du comité de rédaction. Ces comptes rendus constituent une forme d'état des lieux des recherches actuelles qui est régulièrement mis à la disposition des abonnés de la revue. Enfin, à cela s'ajoutent, sur une base moins régulière, différentes rubriques destinées, elles aussi, à animer la pensée géographique : *Questions, opinions, débats* (essais à caractère épistémologique ou méthodologique qui peuvent prendre un ton polémique et faire l'objet d'une réplique), *Correspondances* (rapports rédigés par nos correspondants sur les progrès de la discipline réalisés dans leur pays ou ailleurs), *Études bibliographiques* (commentaires approfondis d'ouvrages récents), *Chroniques* (rapports sur des événements qui ponctuent la vie de la communauté des géographes), *Cartes et atlas* (commentaires de productions cartographiques récentes). Tous les textes publiés dans ces rubriques font l'objet d'une évaluation scientifique par le comité de rédaction des *Cahiers de géographie du Québec*.

Structure

Les *Cahiers de géographie du Québec* appartiennent à l'Université Laval. Celle-ci nomme, parmi les professeurs de son département de géographie, un rédacteur qui a la responsabilité générale de la revue. Le rédacteur, dont le mandat est de trois ans, est libéré d'une partie de ses tâches d'enseignement pour occuper ce poste.

Le rédacteur coordonne l'ensemble du travail du personnel de la revue, qui se compose d'une secrétaire à la rédaction, d'un éditeur graphique, d'une adjointe administrative et d'une webmestre, ainsi que d'un adjoint à la rédaction. (Tous ces employés œuvrent à la revue à temps partiel.) La tâche du rédacteur consiste plus particulièrement à veiller à la qualité des articles publiés et à appliquer la politique éditoriale. L'adjoint à la rédaction, qui seconde le rédacteur dans l'ensemble de sa tâche, assume en plus la révision linguistique et la correction d'épreuves.

La coordination scientifique des *Cahiers de géographie du Québec* est assurée par le comité de rédaction et un réseau de correspondants internationaux, dont les membres ont pour mandat général de veiller à la qualité des articles publiés et de conseiller le rédacteur dans son travail de planification et de diffusion.

Les tâches du comité de rédaction comprennent plus spécifiquement :

- la définition de la politique éditoriale de la revue;
- la supervision de l'évaluation scientifique des manuscrits soumis pour publication;
- la sélection des projets soumis en vue de la préparation d'un numéro thématique;
- l'évaluation scientifique des manuscrits destinés aux rubriques *Questions, opinions, débats, Correspondances, Études bibliographiques, Chroniques, Cartes et Atlas*;
- une participation active à la diffusion de la revue.

Le comité de rédaction se réunit trois fois par année, mais le rédacteur en consulte régulièrement les membres.

Les membres du comité de rédaction de la revue sont recrutés en fonction de critères suivants :

- accomplissement en recherche;
- compétences convergentes avec la politique éditoriale;
- expérience en matière d'évaluation et d'édition scientifique;
- représentativité thématique, linguistique, institutionnelle et régionale de la géographie québécoise;
- équilibre entre les sexes et entre les générations.

Le réseau des correspondants, de son côté, réunit une vingtaine de spécialistes de la géographie en provenance de tous les coins du monde. Ces correspondants ont pour mandat spécifique :

- de rédiger périodiquement des notes qui font le point sur l'évolution de la discipline;
- de faire connaître la revue à l'extérieur du Québec et du Canada.

Fonctionnement

L'évaluation des manuscrits nécessite le recours à un large réseau d'examineurs, géographes ou non, de divers pays². Ces examineurs sont des spécialistes réputés qui, de plus, se distinguent par leur compétence en matière d'évaluation de manuscrits. La tâche d'évaluation d'un manuscrit ne se limite pas en effet à en recommander sommairement l'acceptation ou le rejet. Il faut que l'examineur rédige un rapport suffisamment circonstancié pour justifier sa décision et guider l'auteur à qui il sera éventuellement demandé de réviser son texte.

Les articles publiés dans les *Cahiers de géographie du Québec* sont sélectionnés selon un processus très strict :

1. À la réception d'un manuscrit, le rédacteur s'assure de sa recevabilité.
2. Si le manuscrit est recevable, le rédacteur sélectionne trois spécialistes pour en faire l'évaluation.
3. Les experts désignés examinent le manuscrit.
4. Le rédacteur évalue les rapports des examinateurs.
5. Si un des rapports lui semble non recevable, le rédacteur demande à un autre spécialiste de faire l'examen du manuscrit.
6. En se basant sur les commentaires et les recommandations des examinateurs, le rédacteur rejette ou retient le manuscrit et décide, s'il est retenu, des conditions de sa publication : sans révision, après révisions mineures ou après révisions majeures. Les demandes de révision sont explicitées par le rédacteur dans un rapport détaillé.
7. L'auteur révisé son manuscrit.
8. Le rédacteur juge si les révisions sont satisfaisantes ou non. Pour réaliser cette tâche, le rédacteur peut demander l'assistance d'un des examinateurs qui s'est prononcé sur la première version du manuscrit ou d'un membre du comité de rédaction. Si le rédacteur juge la révision insuffisante, il refuse le manuscrit ou exige, s'il s'agit de corrections mineures, une nouvelle révision.
9. S'il y a lieu, l'auteur procède à une seconde révision.
10. Acceptation ou rejet de la nouvelle version du manuscrit.

Parce qu'il est très rigoureux, notre processus d'évaluation assure que les articles publiés se situent à la fine pointe de la recherche scientifique. Cela explique aussi le fort taux de rejet des manuscrits que nous recevons³.

Enfin, les *Cahiers de géographie du Québec* ont comme politique d'évaluer périodiquement leurs orientations, leurs activités et leurs pratiques afin de remplir au mieux leur mission scientifique et pour se maintenir au plus haut niveau. Cette évaluation se fait au sein du comité de rédaction. Cet exercice est une très bonne façon de prendre conscience des points forts et des points faibles et une occasion de corriger le tir ou de s'adapter rapidement à une nouvelle situation. Par ailleurs, les *Cahiers de géographie du Québec* profitent depuis longtemps du renouvellement de leurs subventions en provenance du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour se soumettre à des évaluations externes qui leur sont fort utiles pour la suite des choses.

La rédaction

Notes

- 1 Parmi les 98 auteurs ayant soumis un manuscrit aux *Cahiers de géographie du Québec* depuis mars 2003, 50 % d'entre eux sont rattachés à des universités étrangères. Pour le Québec et le reste du Canada, les proportions sont respectivement de 42 % et de 8 %.
- 2 Ainsi, depuis mars 2003, 143 spécialistes ont fourni un total de 172 évaluations pour des manuscrits que nous leur avons soumis. 73 de ces évaluateurs, soit un peu plus de la moitié, proviennent de l'extérieur du Canada.
- 3 Au cours des trois dernières années par exemple, c'est environ la moitié des manuscrits reçus qui ont été rejetés (31). La proportion frôle 60 % si on exclut les manuscrits destinés à un numéro thématique. Quant aux manuscrits acceptés (34), les deux tiers ont fait l'objet d'une demande de révision majeure.